

LA GAZETTE

de LUDES le Coquet

N° 43 - JANVIER 2009



4ème question



A quoi servait cet objet ?

Informations pratiques

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi	de 16h30 à 18h
Mercredi	de 9h30 à 11h30
Jeudi	de 17h à 18h30
Vendredi	de 15h30 à 17h

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi	de 9h à 12h
Mercredi	de 9h à 12h
Jeudi	de 9h à 12h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h

Heures d'ouverture de la déchèterie de Sillery :

Mardi	de 14h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi	de 14h à 18h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 14h à 18h



Site internet de la commune
Nouvelle adresse :
<http://ludes.ccvmr.com>

**N'oubliez pas de nous faire
connaître votre adresse courriel
afin de profiter d'infos rapides**

Dans ce numéro :

<i>Les vœux du Maire pour 2009</i>	1
<i>Fondation du patrimoine Monoxyde de carbone</i>	2
<i>Comité de jumelage</i>	2
<i>La photo du Conseil Solution de la question 3</i>	3
<i>Adieu Gaston Le chemin des crèches</i>	3
<i>Conseil municipal du 24 novembre 2008</i>	4
<i>Ludes en Fêtes</i>	4

Les vœux pour 2009

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis,

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2009. Janvier nous a apporté un début d'hiver qu'on ne connaissait plus depuis longtemps. Espérons que le froid retrouve sa place en hiver et nous oublie un peu pour l'été.

L'année 2008 fut assez calme dans les activités de la commune avec les élections municipales du mois de mars et le très gros chantier du groupe scolaire. Les enfants en ont pris possession en novembre, avec satisfaction des parents et des enseignants.

Cette année 2009 commence dans un contexte difficile. La crise financière mondiale pourrait avoir des répercussions importantes sur l'économie de notre région et de notre commune.

Malgré tout, deux chantiers vont s'ouvrir :

- la réfection de la rue de Reims et la rue de la Libération avec enfouissement des réseaux EDF et Télécom et adaptation du réseau des eaux pluviales. Les perturbations dureront environ de début mars à juillet.

- le début des travaux de réfection de la toiture de l'église (probablement en septembre). Merci à tous ceux qui ont fait un don par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, dons exclusivement réservés à la rénovation de l'église et déductibles des impôts.

Un autre chantier devrait se concrétiser cette année : le gravillonnage de l'ancienne route du Craon de Ludes, c'était une promesse de 2007/2008. Ensuite nous ferons le tour des voiries de la commune et les travaux se feront suivant nos moyens financiers.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent à l'entretien du patrimoine fleuri de notre commune et qui agrémentent nos rues de décorations au moment des fêtes de fin d'année. Merci aussi au personnel communal qui se dévoue pour le bien être des habitants.

Un village vivant est un village qui sait vivre, en particulier avec les rendez-vous festifs proposés par nos associations : merci à leurs dirigeants et aidez-les en participants à leurs activités.

Pour conclure, je veux renouveler mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année, et vous remerciez de m'avoir lu avec attention.

Guy GEORGETON

Fondation du Patrimoine

Dans le cadre de la restauration de notre église, nous avons mis en place un partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

La Fondation du Patrimoine dont le siège social situé à l'hôtel de Vigny, 10 rue du parc Royal à Paris comporte une délégation dans chaque région qui est nommée par le Préfet.

La Fondation du Patrimoine a différentes missions :

- sauvegarder le patrimoine de proximité non classé, public ou privé,
- collecter des dons et assurer le transfert auprès de l'administration fiscale (Ministère des Finances),
- contribuer à mobiliser le mécénat en faveur de projets de restauration du patrimoine,
- assister le maître d'ouvrage pendant la réalisation des travaux dans les règles de l'art.

Depuis deux mois que nous avons lancé la souscription, nous avons obtenu des retours très favorables. A ce jour plus de 30 foyers et entreprises ont répondu à notre appel et nous avons collecté la somme de 11 510 euros au 31 décembre 2008.

De plus, la Fondation du Patrimoine nous a obtenu un appui financier de la Région de l'ordre de 10 000 euros.

Pour compléter notre financement, une demande de subvention est effectuée auprès du Conseil Général et de la Sous-Préfecture.

Nous ne manquerons pas de vous informer du financement et du démarrage des travaux de couverture.

En attendant, merci à tous pour votre soutien.

La commission bâtiment

Le monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux ?

C'est un gaz indétectable. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence ...

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. **Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.**

Comment éviter les intoxications ?

Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel :

- chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains,
- cheminées, inserts et poêles,
- conduits d'aération.

Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.

Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements, pensez au monoxyde de carbone.

Comité de Jumelage

Calendrier des événements qui auront lieu en 2009 :

- dimanche 8 mars à 14h30 loto à la salle des fêtes de Ludes,
 - 15, 16 et 17 mai : voyage en car à Sörgenloch. Départ le vendredi 15 à 18 heures, retour le dimanche 17 à 21 heures.
 - du 12 au 17 juillet 12 enfants âgés de 9 à 13 ans viendront passer une petite semaine à Ludes dans les familles. Les enfants de Ludes qui le désirent pourront se joindre au groupe.
 - 7 et 8 novembre : rencontre à mi-chemin en Allemagne.
- Il y a actuellement 27 familles qui participent à la vie du Comité de Jumelage. Nous recherchons toujours quelques familles, pour tout renseignement vous pouvez contacter un membre du Comité que vous connaissez.



De gauche à droite, en haut : Maxime AMÉ, Christian LUDET, Jean Guy MONMARTHE, Adrien COLLIN, Thierry FORGET, Colette MENU, David STYKA, Luc GAIDOZ, Laurent MACOIN.
En bas : Nicolas RULLAND, Marie José HURÉ, Guy GEORGETON, Alain BRIKON, Isabelle GALIBERT.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2009.

La solution de l'énigme précédente

Ce millésime est visible
rue Astoin.



Société de tir

La société de tir de LUDÉS vous présente ses meilleurs voeux pour 2009.

La nouvelle saison est déjà bien entamée. Depuis début Septembre :

- ~ Ecole de Tir chaque mercredi après-midi .
- ~ Séances d'entraînement pour les adultes

chaque dimanche matin .

Notre société a participé aux premiers championnats départementaux :

- ~ Nicolas Forget 10m carabine
- ~ Francis Brun 10m pistolet

en occupant tous les deux la cinquième place dans leurs catégories respectives .

L'école de tir du mercredi représentera notre Club lors du critérium des " Ecoles de tir " de la Marne, dès février . Souhaitons leur " Bonne chance " .

N'oublions pas nos deux prochains rendez-vous :

- ~ Le concours international de Pâques .
- ~ La journée " Portes Ouvertes " avec Grilla-

des-Partie le 28 juin .

Pour tout renseignement contact au 06 86 86 23 24

Au revoir, Père Noël

Tu es parti après avoir fait la joie des enfants des écoles, et pendant 16 années à la crèche.

Ton dernier Noël fut le 17 décembre dernier.

Adieu Gaston.



Le chemin des crèches

L'exposition de crèches organisée dans le cadre des Noëls de Champagne a été appréciée

Nous avons comptabilisé un peu plus de 400 visiteurs sur les 2 week-ends de décembre.

Nous avons réuni 46 crèches, prêtées et/ou fabriquées par les habitants de Ludes.

L'association « SAVOIRS AU BURKINA » présente sur l'exposition a récolté 65 euros de dons. Une crèche typique du Burkina Faso était exposée.

Nous vous remercions de votre participation.
A l'année prochaine !!!

Les photos de l'exposition de crèches sont disponibles sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 24 novembre 2008

Absents : Colette MENU (pouvoir à Thierry FORGET), Laurent MACOIN (pouvoir à Luc GAIDOZ) D. QUATRESOLS

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2010, les tarifs d'occupation des non résidents de la salle des fêtes comme suit :

	<u>RÉSIDENTS</u>	<u>NON RÉSIDENTS</u>
Grande salle été	370 €	735 €
Grande salle hiver	440 €	830 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	250 €	250 €
Petite salle été	160 €	336 €
Petite salle hiver	190 €	390 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	150 €	150 €
Réunion, conférence G. Salle	160 €	290 €
Réunion, conférence P. Salle	100 €	140 €

DÉCIDE de recouvrir auprès de la commune de Ville en Selve une participation d'un montant de 1656 € pour les frais de scolarité 2007/2008, concernant 1 enfant scolarisé à l'école maternelle.

SOUHAITE opter pour le régime rural de distribution d'électricité qui convient le mieux à la commune, vu que celle-ci ne compte que 628 habitants, et dans le but de bénéficier d'aides par le SIEM

AUTORISE le Maire à passer un contrat de location avec le G.I.E. "Le Moulin à Vent" pour 5 ares de terrain au "Moulin à Vent Sept Saulx,

RECONDUIT le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 5 heures hebdomadaires, du 1.1. au 30.6. 2009 inclus.

PROCEDE à un virement de crédits sur le budget primitif d'un montant de 13 000 € du compte 6618 au compte 6554

DONNE son accord pour une convention de télétransmission des actes administratifs avec la sous-préfecture

AUTORISE le Maire à signer des conventions avec "LA FONDATION DU PATRIMOINE" qui ont pour objet :

- régir l'aide financière apportée par cet organisme
- recueillir des fonds par souscription dans le cadre de la restauration de l'église de la commune.

LE CONSEIL est informé :

- d'une demande d'avenant au contrat avec BOUYGUES TELECOM pour une extension des installations déjà réalisées dans le clocher de l'église. L'augmentation de l'indemnité d'occupation du clocher étant insignifiante, le Conseil demande que Bouygues Télécom aide à l'entretien de l'église en participant à la Fondation du Patrimoine.
- De l'autorisation d'exploiter le site Canard-Duchêne par la Société Champagne Alain Thiénot, délivrée par arrêté préfectoral, suite à l'enquête publique pour installation classée.
- Des élections prud'homales qui se dérouleront le mercredi 3 décembre 2009. Les permanences seront assurées de 12 h à 18 h.
- La commission voirie se réunira le mercredi 3 décembre pour examiner le dossier de travaux rue de Reims et rue de la Libération.
- Du rapport d'activités 2007 de la Communauté de Commune

Ludes en Fêtes

adresse ses meilleurs vœux aux Ludéens pour l'année 2009 !

Le comité espère avoir apporté à tous l'animation que peut prétendre un village comme le notre avec par exemple la sortie **aux grottes de Han** le 8 JUIN qui a ravi petits et grands par sa réserve d'animaux sauvages, la découverte de ces somptueuses grottes soigneusement conservées ainsi que **l'arbre de Noël** le 13 décembre avec la venue d'un sculpteur sur ballons, d'une maquilleuse pour enfants et du père Noël !

A noter dès aujourd'hui dans vos plannings :

Après midi POKER courant Mars 2009, **Brocante** le 19 Avril 2009